

Actualisation des connaissances : droits des personnes accompagnées dans le médico-social et le social - à l'appui du nouveau référentiel évaluation des ESSMS

Référence : MS-VIG-C-02 | **Zone géographique :** Nouvelle Aquitaine

Présentation de la formation

LE CONTEXTE

La législation a évolué dans le sens d'une plus grande garantie des droits des personnes, du décloisonnement des secteurs de la santé, du social et du médico-social, du développement de l'innovation dans ces secteurs. Cette formation vous apportera, professionnels des secteurs social et médico-social qui accompagnez au quotidien les usagers, une actualisation de vos connaissances et un temps pour réfléchir à l'adaptation de vos pratiques professionnelles à ce cadre légal.

A l'appui du nouveau référentiel de l'évaluation externe des ESSMS, la formatrice utilise ce fil conducteur pour explorer les droits des résidents.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public cible :

Professionnels des secteurs du social et du médico-social

Prérequis :

En poste ou en stage dans les secteurs du social ou du médico-social

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectifs généraux

Actualiser ses connaissances et adapter sa pratique professionnelles au nouveau cadre légal, afin de garantir les droits des personnes accompagnées

Objectifs pédagogiques

- Identifier les changements du cadre légal dans le champ médico-social
- Repérer les écarts entre loi et pratique professionnelle
- Intégrer les droits et la volonté des personnes accompagnées, dans le soin
- Identifier les outils et leviers pour adapter sa pratique professionnelle aux changements législatifs

Programme complet

Partie 1 - Les droits fondamentaux de la personne accompagnée

- Les droits et libertés fondamentales de la personne accompagnée
- Les outils garantissant l'effectivité des droits de la personne accompagnée
- La notion de consentement éclairé dans son parcours, dans le soin et dans le fonctionnement de l'ESSMS

Partie 2 - L'accompagnement personnalisé de la personne accompagnée

- L'accompagnement à l'autonomie de la personne accompagnée
- Co-construction et personnalisation du projet de vie
- Le dispositif de la personne de confiance
- La place de l'entourage de la personne accompagnée

Partie 3 - Le professionnel et le parcours de la personne accompagnée

- Continuité et fluidité du parcours du résident : sécurité des données, confidentialité et partage d'informations
- Bienveillance et éthique dans l'accompagnement de la personne accompagnée

MODALITÉS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tout au long du parcours de formation, l'apprenant sera amené à faire le lien entre les apports théoriques et les problématiques rencontrées sur le terrain, afin d'adapter ses pratiques professionnelles. Les échanges et les études de situation tiendront une part conséquente dans la formation.

Alternance des méthodes pédagogiques :

- Utilisation de la méthode active : cas pratiques, mises en situation, travaux de groupes, afin de faciliter l'expression de chaque participant et l'interaction dans le groupe,
- Utilisation de la méthode interrogative afin de mobiliser les participants et d'évaluer leurs connaissances,
- Utilisation de la méthode et affirmative afin de stabiliser les notions abordées.

A chaque thématique abordée, des exercices seront proposés à l'apprenant tels que des activités en sous-groupe ou en individuel, l'étude de cas concrets, de situations de terrain rencontrées par l'apprenant.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation de la satisfaction :

- Les attentes des participants seront identifiées en début de formation par un tour de table.
- Un bilan de la journée de formation sera effectué à chaud et à l'oral, à la fin de l'intervention, auprès des participants.
- Un questionnaire de satisfaction sera à remplir par chaque participant à la fin de la formation.

Évaluation des Capacités développées / connaissances acquises en lien avec cette formation(s) :

- Un état des connaissances des participants sera réalisé en début de séance.
- Une évaluation sera intégrée en continu tout au long de la journée, par la réalisation d'exercices, la sollicitation des apprenants et l'observation de leur travail.
- Une évaluation finale sera effectuée à l'issue de la journée de formation à l'aide d'exercices/cas pratiques. La correction sera réalisée en séance.

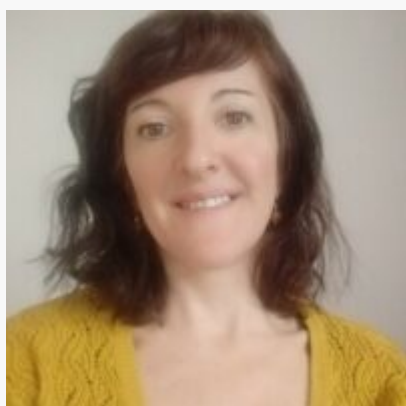
Conditions d'accueil

FORMATION DANS NOS LOCAUX

FORMATION MISE EN PLACE POUR UNE ENTREPRISE/ORGANISATION

- Durée Totale : **2 jour(s) / 14 heures**
- Durée présentiel : **2 jour(s) / 14 heure(s)**
- Durée distanciel : **jour(s) / heure(s)**
- Délai d'accès : **30 jours**
- Prix : **3600€** net de taxe
Tarif minimum

L'équipe pédagogique



VIRGINIE GIRAUD

virginie.giraud@formation24.net
06.83.03.44.77